

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 <sup>ème</sup>
Nom de site	5_PASSAGE_DES_TAILLANDIERS_75011	Numéro	75111_021_02
Adresse du site	5, passage des Taillandiers	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la bande 3500MHz pour la 5G et partage de la bande 700MHz existante pour la 4G en une bande 700MHz pour la 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts (3 en faisceaux fixes et 3 en orientables sur 3500 MHz) Partage de la fréquence 700MHz pour la 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/01/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/03/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Il consiste notamment à installer 3 antennes à faisceaux orientables pour émettre sur la fréquence de 3500MHz (5G), sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 2m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (Az 240°)
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 120° < 2V/m ; 240° < 2V/m 5G : 0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,25m pour les antennes à faisceau fixe 25,30m pour les antennes à faisceaux orientables		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les 3 nouvelles antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035, et installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel. La totalité des antennes est invisible depuis la rue
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise et restent invisibles depuis la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.**

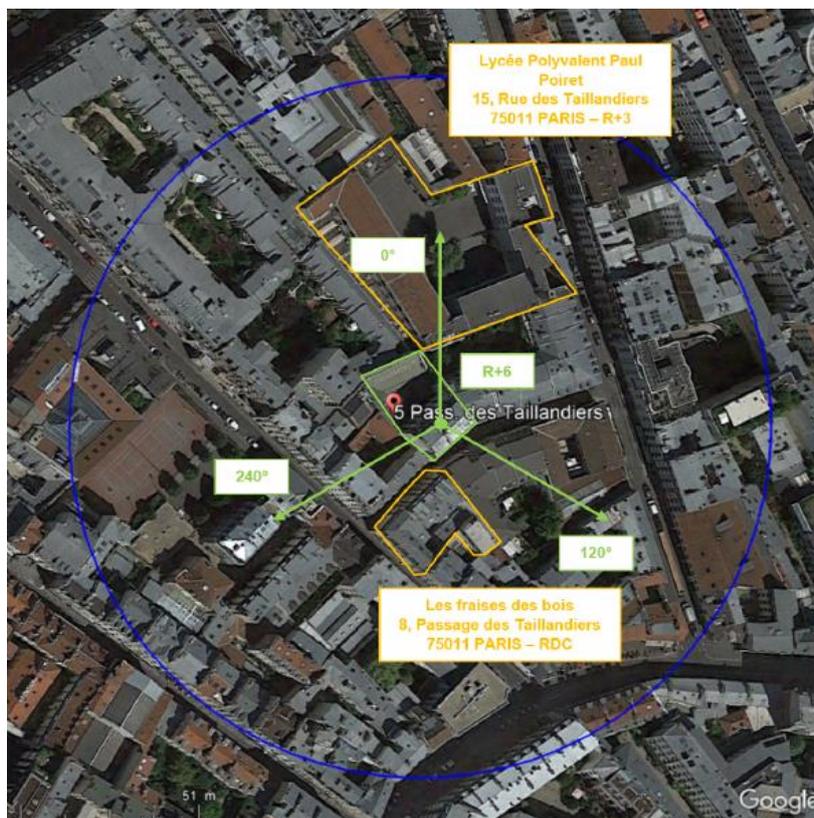
Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE - LES FRAISES DES BOIS	8 PASSAGE DES TAILLANDIERS 75011 PARIS 11	15 m	<1 V/m	0.33 %	3 m	Non
LYCEE POLYVALENT PAUL POIRET	19 RUE DES TAILLANDIERS 75011 PARIS 11	35 m	<1 V/m	2.55 %	16 m	Oui

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.**

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRÈCHE - LES FRAISES DES BOIS	8 PASSAGE DES TAILLANDIERS 75011 PARIS 11	15 m	<1 V/m	0.22 %	3 m	Non
LYCEE POLYVALENT PAUL POIRET	19 RUE DES TAILLANDIERS 75011 PARIS 11	35 m	1.15 V/m	1.88 %	16 m	Non

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 240°	Azimut 120°	Azimut 0°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	19.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

### Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 240°	Azimut 120°	Azimut 0°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



## Vue des Antennes Avant/Après

**Etat avant :**



**Etat après :**



**Vue des Azimuts**

**Azimut 0°**



**Azimut 120°**



**Azimut 240°**

